1628/ 8960

no. 2

LE SAVLT
de l'Allemand.

Aux esprits curieux qui entendent le jard de la Cour.

16

M. DC. XXIII.

LE SAVLT de l'Allemand.

AV ROY,

SIRE,

Puiſque voſtre Majeſté veut & a dit dés ſon enfance à la Royne ſa mere, que vouliez eſtre appellé LOVYS LE IVSTE, il faut donc pour paruenir à tiltre ſi glorieux & loüable, en faire les actions, & viure & gouuerner voſtre Eſtat, en ſorte que iamais ce nom ne vous ſoit changé, & qu'à l'imitation de voz mœurs, voz ſucceſſeurs prennent exemple, & que pour que faciez reüſſir vn ſi bon deſſein, il faut & eſt neceſſaire, tant pour la conſeruation de ce Nom, que pour le maintiẽ de voſtre Royaume, y faire vne Reformation generale; de peur auſſi qu'au lieu de ce Nom de Louys le Iuſte, vous ſoyez appellé Louys le Simple, & ſoyez depoſſeddé de voſtre Royaume, duquel ne ſerez iamais aſſeuré

que les Huguenots & Rochelois principalement ne ſoient entierement deſpoüillez de toutes leurs fortifications, Aſſemblées, conferences & armes; Car ſi ne vous rendez maiſtre de leurs villes, vous n'eſtes point Roy, & ne déues qu'attendre l'heure qu'ils vous couperōt la gorge, & au plus de Catholiques qu'ils pourront, & ſurprẽdront de meilleures villes auec la Rochelle, & autres villes qu'ils ont : Ils feront deſcendre le Prince de Galles ou quelque Prince ou Seigneur François qui Couronneront pour leur Roy, pour vous chaſſer & voz ſucceſſeurs de voſtre Royaume; tellement que puiſque auez ſi bien commencé, & que Dieu viſiblement conduict vos deſſeins, ſi n'acheuez le reſte, vous leurs laiſſez vn venin dans le cœur du regret qu'ils ont de leurs villes perduës, & vn moyen tres facile de leur en venger: La Rochelle, Montauban, & pluſieurs autres places leurs demeurent entre mains, car la Rochelle ſeule eſt capable de receuoir deux armées par Mer & par Terre, & de-là, ruyner & rauager tout voſtre Royaume : N'auons-nous pas veu comme leur

armée Nauale à pillé tous vos costes, & estoient maistres de voz Mers, iusques à ce que Monsieur de Guise leur aye liuré bataille, & qui en effect les eust tous coulez à fõds, & si les autres Capitaines eussent voulu aussi bien attaquer que luy, & Monsieur de S. Luc; car l'vn des Capitaines mesme m'a raconté que si chaque Nauire de vostre armée eust voulu aborder vn Rochelois, ils les eussent tous ruinez, mais les Normands, Mallouins & autres, craignoient de perdre leurs Nauires, & puis n'en estre recompensez, à cause que les Commissaires & Tresoriers vous ont grãdement volé, qui est la cause que si refaictes vne armée Nauale, il faut que achetiés les vaisseaux & les Canons, & que en donniez les Capitaineries à des hommes de qualité mediocre, qui n'ayent que l'honneur & vostre seruice en recommẽdation leur faisant prendre de bons Pilottes sous eux, auec la moitié des Mathelots & de Soldats, vous verrez qu'ils feront des merueilles. Beaucoup vous diront que les Gentils-hommes ny Soldats François n'entendent rien à la Mer, & n'y sont pro-

pres, il eft vray qu'ils ne font pas Pilottes, mais ils fe battent bien mieux & au befoin font bien plus courageux & refolus : L'exemple en eft toute reffente, car fans la ferme refolution de Monfieur de Guife, & la Nobleffe & Soldats qu'il auoit, fes Pilottes ne vouloient virer fur les Rochelois, & par ainfi voftre armée Nauale euft efté perduë, à cefte heure l'on vous obiectera que l'entretien d'vne armée Nauale eft trop grand, & que n'y pourrez fournir, le remede eft que lors que aurés trente bons vaiffeaux à vous, il faut cottifer chaque Haure, & chaque ville dix lieuës prés defdits Haures, à les entretenir, d'autant que c'eft leur richeffe & feureté, tant contre les Turcs, Rochelois & autres corceres, ou bien faut mettre vn impoft fur les vins qui fortent, tant de la Riuiere du Rofne, de la Garonne, du Loir, que de la Cene: Ie m'affeure qu'il n'y à bon François qu'il n'en foit tres-content, car les Italiens, Flamans & Allemans en fortent la plus grande partie, & par ce moyen vous ruinerez la Rochelle & aurez le traffic libre aux Mollucques & terres lointaines, com-

me les autres Princes qui en tirent tres-grand profit. Et pour vne armée par terre qui ne vous coustera rien, il faut que chaque Parroisse de vostre Royaume vous donne & entretienne vn soldat d'Infanterie, & qu'en chaque Euesché s'eslise vn Capitaine par vne assemblee des trois Estats dudit Euesché, qui aura le soin de faire payer les soldats par lesdites Parroisses, & les vous meneront sous des maistres de Camp qu'establirez par les Prouinces de vostre Royaume, & ne faudroit nullement que ses voleurs Tresoriers ny Commissaires receurent les deniers des Fermiers desdictes impositions pour l'Armee Nauale, ny ceux des Parroisses pour l'Armee de Terre, car ils vous volent & voz Capitaines & soldats, il faut que les Fermiers & Parroissiens payẽt aux Generaux d'armee ce que vostre Majesté leur ordõnera, & à chaque Maistre de Camp, Capitaines & autres officiers de mesme, & que si vn seul d'eux manquent d'auoir le nombre d'hõmes & vituailles soit par Mer ou par Terre ce qu'aurez commandé, qu'ils ayent la teste tranchee sans remission, au-

trement ilz vous desroberont tousiours comme ils ont faicts : I'ay veu & oüy dire à voz Capitaines de Mer & de Terre, que voz Tresoriers & Commissaires traittent auec eux, en tirent le plus qu'ils peuuent pour auoir l'argent de leurs payes & de leurs soldats, & vous font à croire qu'auez des quinze & vingt mil hommes, & il n'y en a pas la moitié, car c'est chose que i'ay veuë en tous voz voyages, & encores au dernier, là où les Commissaires des viures laissoient les soldats trois iours sans leur bailler vn morceau de pain, & ce qui leurs en bailloient estoit si mauuais, que les soldats se mouroient faute de nourriture, le Preuost- vous en pourra dire des nouuelles, car il a veu mourir par les chemins des soldats faute d'estre nourris : vous sçauez ce qu'il vous en dit lors que luy commendastes de demeurer derriere l'armee, pour faire pēdre les soldats qui s'en iroiēt, mais au lieu des soldats, il falloit faire pendre lesdits Cōmissaires des viures, & deux ou trois Tresoriers, & trancher la teste à deux ou trois Capitaines de ceux qui s'accordent auec eux, d'auoir deux cēs hommes

mes dans leurs compagnies,&n'en ont pas six-vingts : car vous ne manquez de soldats qu'à faute de les bien payer, & bailler de bon pain d'amonition : & ce sont vos Capitaines & Tresoriers qui ont vostre argent, & vous font receuoir des affronts immortels faute d'hommes, comme d'auoir quitté Montauban & la Rochelle, manque de soldats & d'argent pour les affamer. Si vous faisiez rendre compte à ces volleurs de Tresoriers & Commissaires, vous seriez LOVYS LE IVSTE, & trouueriez de l'argent assez pour l'entretien de vos armees, & recompenser tant de pauures soldats qui ont eu les bras & jambes cassez & rompus en vous seruant. Ce sont les Tresoriers qui causent tant de mécontens qui sont dans vostre Royaume, à cause qu'ils ne payent que la moitié des pensions des payes des gens de guerre, à ceux à qui les auez donnez, & retiennẽt l'autre moitié pour eux : & apres qu'ils sont riches à vos dspens, ils ne songent qu'à donner des cent mil pistolles à leurs filles en mariage, faire des bastimens superbe, couurir leurs femmes de pierreries

auoir tres-beaux meubles, vaiſſelles d'argent, & eſtre plus braues, mieux couuerts que les Princes, auoir carroſſes & grands cheuaux, acquerir de grandes terres, & des eſtats de Preſidēt, ou Maiſtres des Requeſtes à leurs enfans, pour encore mieux voler voſtre Majeſté, & voſtre pauure peuple: car ſi vous le ſouffrez vous aurés nō Louis le ſimple, & ſerez dépoüillé du plus beau & du meilleur de voſtre Royaume, ſi n'y prenez garde promptement. Pour ce qui eſt de voſtre Royaume, ſi voulez regner, & que Dieu vous conſerue, il faut auoir principalement ſoin à ce qu'il y ſoit loüé & ſeruy pieuſemēt & dignement par gens deuots, & viuans ſainctement comme bōs Preſtres, bons Religieux & Religieuſes, & non par des Cardinaux, Eueſques, Religieux, & Religieuſes, vicieux & diſſolus d'actions & de paroles, comme la France en eſt remplie. Et qui eſt la cauſe de tant d'hereſies qui ſe font tous les iours dans icelle, d'autant que leur mauuais exemple perd & détourne les bonnes ames. Il faudroit qu'ils ſe ſouuinſſent de la Parole de noſtre Seigneur à ſes Apoſtres Vous eſtes

la lumiere du mõde: & quand S.François le pria de luy faire ſçauoir s'il le vouloit faire Preſtre, il luy enuoya vne bouteille pleine d'eau de fontaine par vn Ange, qui luy dit: François, il faut eſtre net & clair comme cette eau pour eſtre Preſtre. Que ne prennent-ils exemple ſur vn S. Charles Boromee, & autres qui ont veſcu pieuſement, & ont eu ſoin de faire bien viure les Preſtres & Religieux de leur Dioceſe. Quelle honte eſt-ce de voir la vie des Prelats, Abbez, Abbeſſes, Prieurs, Cordeliers, Curez, Religieux, & Religieuſes de ce Royaume: vous endurez qu'ils ayẽt leurs propres belles ſœurs pour concubines ordinaires. Vous leur voyez des meuttes de chiens, cheuaux, Gentils-hommes, Eſcuyers, Pages, Laquais, & autres gens inutiles à leur vacation: comme des ſeculiers addonnez à tous vices: ils ne hantent que les bordels, le berlan, le petit More, & autres cabarets, Les Abbeſſes & Religieuſes jettent le froc aux orties dix ans apres leur profeſſion: ce ſont des ſomptuoſitez nompareilles, il ne leur faut que des parfums, des licts & tapiſſeries de mil piſtolles, vne Muſique de

chanſons mondaines, auec des carroſſes magnifiques pour mener des Dames à des collations dans les jardins, ou dans leurs maiſons. Ils ne vont dans leurs Eueſchez que pour amaſſer injuſtement de l'argent, & les Curez en leurs Parroiſſes qu'vne fois en dix ans. Si vous voyez & ſçauiez, ſans cõparaiſon, cõme moy, la façon qu'ils viuent aux champs, vous en auriez horreur; & ne vous eſtonneriez s'il y a tant de Huguenots en voſtre Royaume: car ie ſçay vingt Parroiſſes de Catholiques, ou il n'y a pas deux cens hommes qui ſçachent leur Credo. Il n'y a gueres d'Eueſques qui facent la viſite. Leur Archidiacre pour auoir de l'argent à deſpendre en vanitez, feſtins, luxures, jeux, & ſomptuoſitez, ferment les yeux à toutes les fautes des Preſtres. Les Curez ſont des Chanoines qui ne bougent des villes à viure oiſiuement, & n'ont que des ignorans Vicaires, qui ne font que prendre ſur le peuple, & ne l'inſtruiſent en façon du monde, n'y chantent ny Meſſe ni Matines que par maniere d'acquit. Et les Cordeliers, qui vont preſcher tous ſeuls dans les parroiſſes, font tant de

deſordres dans les parroiſſes, qu'on eſt contraint de les chaſſer de la chaire. Quelle pitié eſt-ce? Quelle honte eſt-ce de voir rompre des mariages ſans ſubject long temps apres auoir eſté conſommez, & demeurez enſemble? Le de Briſſac & le Comte de Candales eſtoient ils impuiſſants, punais ou ladres pour les pouuoir démarier comme ils ont eſté? N'a-ce pas eſté vne grande honte de voir enleuer des femmes mariees d'auec leurs maris, & les tenir dans des Chaſteaux deux ou trois ans pour en jouïr à ſon plaiſir, comme a fait le Marquis de Roſny. Pour remedier au deffaut des Eccleſiaſtiques, il faudroit les reformer tout à fait : les Religieux ou Religieuſes, & que voſtre Majeſté cõtraigniſt chaque Eueſque de demeurer en ſon Eueſché, faire les viſites ſouuent ; & que chaque Eueſque n'auroit que ſon Eueſché, chaque Abbé que ſon Abbaye, ny chacun Prieur ou Curé, que chacun ſa Prieuré ou Cure, & y demeuraſſent d'ordinaire pour faire le ſeruice deuotieuſement, & inſtruire le pauure peuple à pieté, & des poincts de la Foy Catholique: & les

Chanoines se contentassent de leurs Prebendes. Ils me respondront, qu'vn benefice seul n'est pas capable de les nourrir & entretenir selon leur qualité, attendu les grãdes despenses que l'on fait aujourd'huy en France. Puis il faut que vostre Majesté commẽce par elle mesme à reformer tant de choses inutiles en vostre maison ; comme tant de Veneurs & de chiens, pour le Cerf, pour le Cheureul, pour le Loup, pour le Liéure, pour le Sanglier, tant de violõs, tant de Musiciens : à quoy sert tout cela, puis que vostre inclination n'y est pas portee ? Que voulez vous faire d'vne grande Escurie auec tant d'Escuyers, de Pages, de cheuaux que l'on ne vid iamais: que si vous aimez encore la tirerie & vollerie, il faut auoir des oyseaux et des arquebuses : que vous seruent tant de valets de pied, tant d'officiers de cuisine, de pannetrie, d'eschançonnerie, de goblets, tant d'autre sorte de domestiques, à quoi est bõ tout cela? Quelque esprit rẽply de vanité vous viẽdra dire que c'est la grãdeur d'vn Roy d'auoir vne grande Maison. Voyez si pas vn de tous les Monarques, Empereurs, Rois,

Princes attachent leur grandeur à cela, au contraire, s'en moquent: car la grandeur & la force d'vn Roy se void à auoir force Soldats dans les garnisons & à la campagne, bien payez, force canons pour se faire craindre à ses ennemis & voisins : trente Nauires de guerre de quatre cents tonneaux le moindre, auec vos Galleres. Voyez l'armee Naualle du Roy d'Angleterre, du Roy d'Espagne, & des Estats, qui porte prés de mil canons de fonte verte dans ses Nauires, & toutes ses Garnisons ès fortes places bien munies de canons de batterie, & de Soldats bien payez & bien couuerts. Enquerez-vous de l'Arsenac de Venise, il y a trois mil trois cens canons, & trois cens cinquante Galleres & Galliaces, dequoi armer soixante mil hõmes de pied & dix mil cheuaux, auec tant d'or & d'argent dans leurs tresors : qu'vn chacun les redoute: & s'ils auoient la moitié d'autant d'hommes que vous en auez, ils se rendroient maistres de la Chrestienté; car ils ne sont vestus que simplement, ils n'ont nulle vanité ny folle dépense dans l'esprit comme les François. Il vaudroit mieux

employer voſtre Nobleſſe & voſtre argēt aux actions genereuſes, que non pas à nourrir tant de chiens, d'oiseaux, grands cheuaux, & autres qui ne vous ſeruent de rien; ie m'aſſeure que Monſieur le Prince qui eſt grand Veneur, & tous vos Lieutenans, & autres Gentils-hommes qui ſont de vos Veneries, & vos domeſtiques meſmes, aimeroient beaucoup mieux eſtre employez à la conduitte des gens de guerre,& aux charges honorables, que d'eſtre tous les iours à courir parmy les bois, ny acquerir point d'honneur; Quand vous & eux auriez pris tout ce qu'il y a de beſtes & d'oiſeaux au monde, il n'en ſeroit pas parlé à trois lieuës de vous, là où des batailles qu'auriez gagnees,& des villes emportees, les reduiſant en voſtre obeïſſance, il en ſeroit memoire, & parlé tant que le monde ſera monde. Pour vous deliurer encores d'vn autre argēt qu'employez inutilemēt, &qui vous nuit plus qu'il ne vous ſert; c'eſt celuy que vous baillés pour les Forts, Citadelles & Garnisōs du dedās voſtre Royaume, & des places maritimes là où il n'y, point de Havre,il faudroit razer tout cela

& ne laiſſer que les places frontieres bien fortifiées, & bien garnies de bon canons & bons hommes bien payez; comme ſont les Garniſons de Cābray, d'Arras, Millan & autres bonnes places qui ſont au Roy d'Eſpagne. Vous voyez que s'il n'y euſt point eu de places fortes au dedans de voſtre Royaume, les Huguenots ne vous euſſent tant donné de peine, ny n'y euſt eu ny n'y auroit jamais de ligues, ny de guerres ciuiles: car les mécontēs, ſoit Princes ou autres, ne ſe ſçauroient r'allier ſi loin, & principalement quand vous auriez forces belles troupes entretenuës, auec force beaux Nauires, & force canons dans les Prouinces, les eſtrangers ne ſongeroient pas ſeulement à entreprendre ſur vous. Et ſur tout ne baillez jamais vos places fortes à de grands Princes & de grands Seigneurs; bien la conduite de vos armées de Mer & de Terre, pourueu que ſoyez bien aſſeuré que les Mareſchaux de Camp, Maiſtres de Camp, Vice-Amiral, Capitaines & autres Officiers ne vous quitteront pas pour les ſeruir, ſi d'aduanture, comme il arriue ſouuent, leſdits Princes ou Generaux d'Ar-

mée deuiennent mécontens. Pour ce qui est des Parlemens & Bailliages Royaux, & autres Iustices de la Frãce, c'est là où est le grand mal de vostre Royaume, la perte totale de vostre Estat; car de Iustice il n'y en a point du tout, ce ne sont que volleries & pilleries, qu'il est impossible d'en mettre la centiesme partie par escript: seulement ie vous diray & feray voir qu'ils sont les Roys de la France, & non-pas vous: car ils ont pris des authoritez, & font des superbitez à quoy ne voudriez penser. Il ne faut point esperer de Iustice d'eux, que ceux qui leur bailleront le plus de pistoilles pour piaffer eux & leurs femmes. Si vous estes leur voisin, asseurément vous estes ruiné, si ne leur baillez voz terres à tel prix qu'ils les voudront auoir, ou si ne leur laissez prendre toutes les preéminēces de la Parroisse, ou si les empeschez d'estendre leurs terres & fiefs tant qu'ils voudront; ou si mettez vn de leurs valets ou fermiers en procez, vous estes perdus, il n'y aura sorte de trahison ny de meschãceté qu'ils ne vous intentent. Demandez à Marsille s'il ne luy a pas cousté dix mil escus pour auoir baillé

vn soufflet au President Cheuallier? & i'ay veu pendre vn soldat pour auoir dit à vn President en sortant du Palais, Vous m'auiez promis de me faire gaigner mon procez, mais ie l'ay perdu : ledit President r'ētra au Palais, il fit accroire que le Soldat l'auoit voulu tuer, & le fit condamner à mort, & le fit pendre tout à l'heure : Dequoy le feu Roy vostre pere en fut en si grād' cholere, qu'il fallust que tout le Parlement en corps allast luy en demander pardon dans les Tuilleries. Y a-il rien au monde plus glorieux & si insupportable cōme ceux du Parlemēt d'Aix? I'ay veu des Seigneurs de trente & quarante mil liures de rente en aller voir, qui ne faisoient non plus d'estat d'eux que de crocheteurs, & neantmoins il falloit encores leur bailler des mille pistolles pour auoir Iustice. A Bordeaux c'est encore pis : Car i'ay veu des Marchands & Habitans ne pouuoir iamais faire rapporter ne Iuger vn procez qu'ils y auoient auec vn Conseiller, & les contraignit d'en accorder à sa volonté. I'ay oüy dire à vn Gentil-homme Breton, qui est de voz Cheuaux Legers, qui estoit

priſonnier à la Cõciergerie, qu'il auoit eſté condamné à Rennes d'auoir la teſte tranchée, pour auoir abbatu le chappeau d'vn Conſeiller ; & que ce meſme Conſeiller a fait donner par ſes laquais à vn autre Gentil-homme cent coups de baſton ſans ſubject : duquel Gentil homme leſdits Parlements n'ont pas ſeulement voulu receuoir la plainte. Il me conta auſſi d'vn autre Conſeiller au meſme Parlement, lequel à cauſe de ſa belle mere qui eſt de Rennes, auoit eſté executé pour certains deniers de voſtre Majeſté qui auoient eſté eſgallez ſur la ville, il enuoya querir l'Eſcheuin qui l'auoit fait executer, & luy fit dõner deux cents coups de baſton à ſon logis ; & la Cour de Parlement ne fit que ſ'en mocquer, quand l'Eſcheuin & le corps de la Ville leur preſenta ſa requeſte & plainte, diſant & voulant eſtre reſpectee & redoutee plus que voſtre Majeſté meſme. Et veulent en tous les Parlements, que toutes les affaires des Prouinces, tant pour la guerre, que pour autre choſe, ſe gouuernent directement par leur volontez. Auſſi voyez-vous qu'en toutes les grandes villes

& petites, ce ſont les Iuſticiers qui ſont les Capitaines, donnent le mot, font les gardes & les rondes, ou les font faire par leurs Clercs, qui n'y entendẽt non-plus qu'eux, ont les clefs, ſont Maires des villes : & ſi c'eſt en pays d'Eſtats, c'eſt touſiours l'vn d'eux qui eſt Deputé de chaque ville, d'autant que pas vn des habitans ne les oſeroit contredire. Le Marquis d'Aſſerac qui eſt de grande maiſon, diſoit à vn mien amy il y a quelque temps, que pour auoir dit à vn Conſeiller, que s'il eſtoit ſon Rapporteur, malgré luy il le croiroit eſtre ſon ennemy, le Parlement de Bretaigne decreta contre luy, & l'enuoya prendre dans ſon lict où il eſtoit malade, & commanderent aux Huiſſiers de le trainer par les ruës en le menant dans les cachots, & ne luy permettre d'y aller en carroſſe: & luy euſſent fait trancher la teſte, s'il n'euſt eſté proche allié de Monſieur le Chancelier, qui luy enuoya vne euocquation en toute diligẽce. Leurs femmes par tous les Parlements paſſent deuant quelque Dame que ce ſoit, & eux en toutes aſſemblées, ſoit de feſtins, accords, bals, & autres lieux, prennent touſ-

jours la place d'honneur. Et que voſtre Majeſté ne ſ'eſtonne pas ſ'il y a tant de meſcontens , tant des Eccleſiaſtiques, Gentils-hommes que Soldats & habitans: car ils ont ſi grand deſir de ſe venger de leurs iniquitez, & des voleries des Treſoriers, ils ſeruiroient pluſtoſt le Turc, qu'ils ne ſ'en vengeaſſent toſt ou tard. Ils ſont les bons valets auprez de voſtre Majeſté, & diſent qu'ils ſont le maintien de voſtre Couronne; mais neantmoins ſi n'euſſiez eu la victoire des ponts de Sé, ils ſe reuoltoient tous à cauſe de la Paulette , & y pouſſoient le plus de Gentils-hommes qu'ils pouuoient. N'a-ce pas eſté eux qui ont fait & maintenu cette grãde Ligue qui dura ſi long-temps contre le feu Roy voſtré Pere? Comment eſt-il poſſible que de leurs gages & eſpices ils peuſſent ſ'entretenir eux & leurs femmes ſi ſomptueuſement? Car j'ay veu vne Preſidente porter des rabats de cent piſtolles, & des chemiſes toutes bandées de poinct-couppé depuis le hault juſques en bas, plus plein que vuide, & de la plus belle dentelle de Flandres tout à l'entour , les cottillons tous

couuertz de clinquant ,robbes de velours couuertes de boutons de pierreries, filets de perles de cent francs la piece, pendans d'oreilles & bagues à l'équipolent, auec le Carroſſe de velours cramoiſi , & des cheuaux gris comme ſi c'eſtoit vne Princeſſe de cent mille eſcus de rente;ils baſtiſſent aux champs & à la ville, acheptent de belles terres, auancent leurs enfans, & ont de grandes richeſſes en meubles: Vous voyez de petits Aduocaſſeaux, qui depuis dix ans ſont deuenus des Millortz , parce qu'ilz ont vn eſcu par heure de cōſultation & cinquante eſcus , voire cent piſtolles, pour plaider vne cauſe,ou faire vn eſcrit de trois fueillets de papier, au lieu qu'ilz ne deuroient auoir que cinq ſols par heure de conſultation, & vn eſcu pour plaidoyé, encores ſeroient-ils trop riches. Pour remedier à cela, il faudroit que voſtre Majeſté les fiſt contenter de leurs gages ſans prendre eſpices ny preſens, à peine de la vie, les ſoulageant auſſi de tant de deſpence qu'ilz font eux & leurs femmes, par vne deffence faite exprez à peine de la vie, de ne porter iamais ſoye,pierreries ne clin-

quant, ne auoir carroſſes, tapiſſeries de Flandres, ne vaiſſelle d'argent ny d'or: car il ſort tous les ans plus d'vn million de voſtre Royaume, tant en dentelles, de poinct coupé, que cheuaux de caroſſe, qui apportent vne grande ruine, & de grande dépence; & mieux ſeroit & plus commode pour des vieilles perſonnes, d'auoir des chaires portantes à la mode d'Italie, cela ne couſteroit preſque rien, & neantmoins il y ſeroit employé force perſonnes qui ſe mettent à voler faute de trouuer moyen de gaigner leur vie. Encores pour mieux faire il faudroit caſſer tous les Parlemens, toutes Iuriſdictions, bares Royales qu'autres, & à chaque Eueſché eſlire par vne aſſemblee de trois ans en trois ans des trois Eſtats dudit Eueſché, ſix arbitres, deux de l'Egliſe, deux de la Nobleſſe, & deux du tiers Eſtat, dans leſquels ſix arbitres tous les differends tant ciuils que criminels, ſe rapporteroient par des Aduocats, tant de parole que d'eſcrit en preſence de leurs parties, puis les arbitres les feroient retirer, & iugeroient difinitiuement ſur le champ, & qu'il n'y euſt plus

long

long terme que trois ſepmaines pour appeller depuis la premiere aſſignation iuſques au iugement. Pendant leſquelles trois ſepmaines le demandeur feroit appeller ſa partie par exploict donné en preſence de tous les Parroiſſiens par trois Dimanches, & ſi le deffendeur eſt abſent du pays, les arbitres luy dõneront autres trois ſepmaines, & ſi c'eſt vn Gentil-homme ou Soldat qui ſeroit veritablement dans voz Armées, il faudra luy donner ſix mois de terme, & faudroit que les arbitres n'euſſent que les gaiges qu'il plairoit à voſtre Majeſté leur dõner, encore ie croy que les Prouinces ſeroient fort ayſes de ſe cottiſer & les payer pluſtoſt que demeurer ſoubs la tyrannie des Iuges d'apreſent, & ainſi faiſant vous maintiendrez le trafficq des Marchands & des Payſants qui ſe perdent tout aujourd'huy en procez, & quãd vous auriez affaire d'eux, ils auroient de l'argent pour aller aux Armées, ou auiourd'huy ils n'ont ſeulement de quoy viure, tant ils ſont ruynez de chiquanneries & longueurs de procez, & tous les Marchãds mettent tous leurs enfans au Palais pour

les faire riches, & quitter le traffic qui eſt vne grande perte à voſtre Royaume. Quand vn Prince ou Seigneur prie les Gentil-hommes de l'accompagner dans l'vne de voz armées, ſon excuſe eſt qu'il à vn procez ſur le bureau, & qu'il n'a pas mille piſtolles pour ce faire faire des habits couuerts de clinquants, broderies & paſſements. Ie ne parle du Parlement de Roüen car i'en ſuis du pays: il y auroit tant de meſchancetez à eſcrire, que cela ſeroit trop long. Pour ce qui eſt des Princes & Gentil-hommes, (Croyez la parole de Dieu qui dit, ne vous fiez point aux Princes(car ils voudroiēt bien eſtre tous Roys, Ducs ou Comtes de voz Prouinces: Il faut qu'ils viuent ſagemēt, & s'ils ſe battent en dueil ou commettent quelques actions violentes enuers qui que ce ſoit, ils ayent la teſte tranchée & leurs biēs confiſquez, & ſi c'eſt pour dueil, leurs enfans declarez roturiers, car autrement ſi ne les tenez en ſubiection par de bons Preuoſts, ils ſucцederoient à l'orgueil & impudence des Treſoriers. Sur tout, ne baillez iamais de places fortes à des Princes ny à des grands

Seigneurs, ny de troupes qui soient à eux, ny ne donnez iamais rien à vn Gentilhomme par l'intercession du Prince, car c'est au Prince à qui il en a l'obligation, mais soyez curieux de sçauoir ceux qui vous peuuent seruir, & qui vous ont seruy en chaque Prouince, & les employez & cherissez, caa s'ils ont l'esprit ambitieux & de courage, ils seruiront les mescontens plustost que de n'estre employez: & quand vous aurez des volõtaires dans voz armées que l'on leur donne des Capitaines à chaque trauail, & qu'ils entrent en Garde, & donneront aux occasions au rend que les Mareschaux de Camp leur donneront, s'il y en eust eu tousiours à Montauban, & à Montpellier, voz Regiments n'eussent pas esté massacrez cõme ils ont esté: Et pour le payement de voz trouppes, voyez vous mesme faire les Monstres, & faictes trancher la teste aux capitaines qui auront mis des Passeuolants, & aux Armées où ne serez pas, ayez-y des espions: pour vous rapporter si le nombre d'hommes que vous y payé y est tout entier, & plustost i'y enuoyerois des bons Capucins ou autres bõs

Religieux qui meſpriſent l'argent, afin de n'y eſtre trõpé, & ce qu'auriez d'hommes fuſsent bien payez, car vn General d'Armée, & Mareſchal de Cãp ne vous dira ny n'amendera la verité, d'autant qu'ils ne veulent deſobliger Maiſtres de Camp, Capitaines ny Treſoriers, d'autant qu'ils craignent en auoir affaire vn iour, en cas qu'ils vinſſent éſtre meſcontens, & veulent touſiours faire le plus d'amis qu'ils pourront, pour en eſtre ſeruis en cas de mouuemens, ou guerres Ciuiles: & ſur toutes choſes, deffendez encor pluſtoſt durant la guerre que durant la paix, les clinquants, broderies & tous paſſements dentelez & poinct couppé, & deffendre tous caroſſes, piereries, vaiſelles d'argent, Pages & Gentilshommes ſuiuans, ſi ce n'eſt aux Princes ou Officiers de la Couronne, auſquels il n'en faut que deux ou trois, car voſtre Nobleſſe & voz ſoldats employẽt tout leur argét à eſtre braues, & auoir grand equipage, & dans peu de temps ils meurent de faim, & ſont cõtraincts de quitter vos armes, la où quand les empeſcheriez par vos Edicts de toutes ſes vanitez & folles deſpences, ils

auront toufiours de l'argent, & feront des annees toutes entieres dans les Armées de voftre Majefté, & ne ferez point que n'aiez force Soldats, & cinq cens volontaires auprez de vous, où ie vous ay veu plus de vingt fois que n'en auiez pas trente. Pource qui eft des Marchands, Habitans, & gēs du tiers Eftat, il faut qu'ils ne fe meflent que de leur traffic, & non de la plume ny de l'efpée, fi ce n'eft pour garder leur ville, ny qu'eux ny leurs femmes ne portent ny foyes, ny pierreries, ny dentelles, non-plus que ceux de la Iuftice, & les Païfants de bonne toille toute fimple: ainfi faifant dās peu de temps ils feront tous riches, & vous pourront feruir toute leur vie chacun en fa vacarion fans s'incōmoder nullement: & vn poinct qui eft auffi notable, que pas vn, c'eft que les Iuges n'entrent nullemēt dans les maifons de Ville, ny ne foient Capitaines des villes, ny ne fe meflent que de leur meftier; car autrement dans peu de temps ils vous feront voir qu'ils poffedent la France à leurs volontez. Et afin que les Ecclefiaftiques, Gentil-hommes & Treforiers n'ayent aucun fuiets de voler & de

prendre voz deniers, ofté la venalité des Offices & des charges, car ils difent tout haut qu'ils ne peuuent acheter des Charges ny Offices fi cheres, s'entretenir eux leurs femmes & leurs enfans fi fomptueufement, fans prendre de vos deniers, & de voftre pauure peuple. Croyez, SIRE, que fi vous faictes la prefente reuocation, vous ne perdrez iamais ce nom de LOVYS LE IVSTE, & ferez le plus puiffant qui fe puiffe voir: car DIEV fera bien feruy, la Iuftice fera bonne, voftre infanterie fera pleine de Gentils-hommes, voz Marchands feront grand trafic, & voz païfants feront riches, pour nourrir vos armées quand elles pafferont, & vn chacun de toutes les vacatiõs fufdites, on priera Dieu de meilleur cœur pour voftre profperité en ce monde: mais fur tout il faut que voftre Majefté, & voz Princes & Princeffes, foyez les premiers à monftrer l'exemple de cefte Reformatiõ, & non-pas de la rompre, comme fiftes l'Edict de porter du clinquant l'année paffée,

FIN.

